



# La Voie À Suivre PESSAH

568

11 AVRIL 2009

17 NISSAN 5769

Publication  
**HEVRAT PINTO**  
Sous l'égide de  
**RABBI DAVID HANANIA**  
**PINTO CHLITA**  
11, rue du plateau  
75019 PARIS  
Tel: 01 48 03 53 89  
Fax 01 42 06 00 33  
[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

## GARDE TA LANGUE

*La récompense est en fonction de la difficulté*

Nous pouvons en apprendre que cela s'applique à plus forte raison s'il est simplement question de préserver son honneur, par exemple si on est installé avec un groupe de personnes qui tiennent des propos interdits par la loi, qu'il n'y a aucun moyen de s'en aller, et que si l'on reste assis silencieux sans du tout participer à leurs histoires, ils vous considéreront comme un fou. S'abstenir de le faire est bien entendu interdit. Sur les situations de ce genre, les Sages ont dit : mieux vaut pour l'homme être traité de sot toute sa vie que d'être mauvais un seul instant aux yeux de D. Si le cas se présente, on mettra toutes ses forces à ne pas transgresser, et la récompense de Hachem sera infinie, car comme l'ont dit les Sages, la récompense est en fonction de la difficulté.

(Hafets Haïm)

Dédié à la mémoire de  
**Esther Bachar Bat Avraham**

## LA SAINTETE ET LA GRANDEUR DES FETES

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

**D**ans la paratchat Emor, il est dit (Vayikra 23, 2-4) : « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur les solennités de Hachem, que vous devez célébrer comme convocations saintes. Les voici, Mes solennités : pendant six jours on se livrera au travail, mais le septième jour il y aura repos, repos solennel pour une sainte convocation : vous ne ferez aucun travail. Ce sera le Chabat de Hachem, dans toutes vos habitations. Voici les solennités de Hachem, convocations saintes, que vous célébrerez en leur saison. »

Le saint Or Ha'Haim pose la question suivante : il faut savoir pourquoi il est répété « les voici, Mes solennités ». Il faut également comprendre pourquoi l'ordre sur le Chabat est répété, et encore redit une deuxième fois après la mitsva du Chabat : voici les solennités de Hachem.

On peut répondre à ces questions dans l'esprit du moussar. Le Saint béni soit-Il a voulu montrer à Israël l'importance de la sainteté des fêtes, afin que personne ne se dise : la sainteté du Chabat, qui est grande et dont la transgression entraîne une punition, j'y ferai attention et je mettrai ma famille en garde également, mais les fêtes, qui n'ont pas la même sainteté, puisque les Sages ont permis qu'on fasse certains travaux interdits le Chabat, il n'y a peut-être pas tellement besoin d'y faire attention. C'est pourquoi la Torah a donné une mise en garde pour le Chabat à côté d'une mise en garde pour les fêtes, afin de nous dire que leur sainteté est équivalente et qu'il n'est pas question de se montrer léger envers les fêtes et plus rigoureux envers le Chabat.

Il faut toujours prêter une grande attention à la sainteté des fêtes, et nos Sages ont beaucoup parlé du châtiment de celui qui les méprise. Ils ont dit (Avot 3, 11) : « Celui qui profane les sacrifices saints, celui qui méprise les fêtes, celui qui fait honte à son prochain en public, celui qui transgresse l'alliance de notre père Avraham et celui qui donne des explications de la Torah non conformes à la halakha, même s'il a la Torah et les bonnes actions, n'a pas de part dans le monde à venir. » Ou encore (Pessa'him 111a) : « Quiconque méprise les fêtes, c'est comme s'il était idolâtre. »

L'âme supplémentaire de la fête

C'est une halakha qu'on ne dit pas de bénédiction sur les herbes aromatiques à la sortie d'une fête, et les Tossefot en donnent pour raison (Pessa'him 102b) qu'il n'y a pas d'âme supplémentaire pendant les fêtes. Pourtant, certains rabbanim anciens disaient la bénédiction sur les herbes aromatiques à la sortie de la fête (Or Zaroua II, 92 au nom de Rabbeinou Guershon). On peut apprendre de cette coutume que même pendant les jours de fête, l'homme a une âme supplémentaire. Il ressort de ce que disent certains Richonim qu'il y a une âme supplémentaire pendant la fête (Tossefot Pessa'him ibid. au nom du Rachbam, et c'est aussi ce qu'a écrit le Rachba dans une réponse citée par Aboudaram dans le déroulement de la sortie du Chabat.)

La question se pose : on apprend tout le sujet de l'âme supplémentaire de ce qui est dit à propos du Chabat (Chemot 31, 17) : « Chavat vayinafach » (Il a chômé et s'est reposé), d'où les Sages ont tiré (Beitsa 15b) : « Comme Il a chômé « chavat », « vay-néfech », hélas, l'âme s'est perdue. » Il n'est pas dit « vayinafach » à propos des fêtes mais uniquement à propos du Chabat, donc d'où tirons-nous que l'homme ait une âme supplémentaire pendant les fêtes ?

On peut le concevoir à la lumière de ce qu'ont dit les Sages (Yérouchalmi Chabat 15, 3) : « Les Chabats et les jours de fête n'ont été donnés que pour qu'on puisse les passer à étudier la Torah. » On tire de là que si l'homme étudie la Torah pendant

les fêtes sans perdre son temps en promenades et bavardages, il mérite de jouir de la lumière de la Torah, alors l'âme supplémentaire entre en lui. En effet, la Torah s'appelle lumière, ainsi qu'il est dit (Michleï 6, 23) : « Car la mitsva est une lampe et la Torah est la lumière », et l'âme de l'homme est appelée lampe, ainsi qu'il est écrit (ibid. 20, 27) : « L'âme de l'homme est la lampe de Hachem. »

Quand quelqu'un étudie la Torah et s'attache à ses paroles, il mérite qu'une âme nouvelle entre en lui. C'est l'âme particulière qui est créée par le mérite de l'étude pendant la fête, et qui contient de la sainteté de la fête. Celui qui étudie pendant que les autres se trouvent dehors en train de bavarder, en méprisant les fêtes par leur négligence, montre que son étude provient vraiment de l'amour du Ciel. Il mérite une âme supplémentaire pour la Torah qu'il a étudiée pendant la fête, parce que le Saint béni soit-Il Se rapproche davantage de l'homme un jour de fête que pendant la semaine.

Disons donc que l'âme supplémentaire du Chabat est différente de l'âme supplémentaire de la fête. L'âme supplémentaire du Chabat rentre en l'homme même s'il ne l'a pas méritée, mais celle de la fête, si l'homme n'étudie pas la Torah, il ne la mérite pas et elle ne vient pas en lui. C'est pourquoi les Sages n'ont pas décrété qu'on dise une bénédiction sur les herbes aromatiques à la sortie des fêtes, car tout le monde n'a pas une âme supplémentaire, mais seulement certains qui ont étudié avec amour. Je dis que c'est à cause de cela que le verset juxtapose la sortie d'Egypte aux fêtes, pour nous dire que le Saint béni soit-Il n'a fait sortir les bnei Israël d'Egypte que pour qu'ils prennent sur eux la Torah et les mitsvot. S'ils étudient la Torah pendant les fêtes, les honorant ainsi, ces fêtes seront les fêtes de Hachem, et non celles des hommes, et ils seront sans aucun doute dignes que la Chekhina repose. Mais s'ils perdent leur temps et n'étudient pas, il n'y a plus de « convocation sainte », seulement des « convocations profanes », et les fêtes de Hachem ne seront que « vos fêtes, Mon âme les abhorre », que D. nous en préserve.

C'est pourquoi la Torah a dit : « Les voici, mes solennités », quand est-ce que Je serai sanctifié parmi les bnei Israël ? quand les fêtes seront Mes fêtes, et non quand elles seront vos fêtes, ce qui se produit quand vous les considérez comme un rassemblement familial, une réunion de famille pour manger, boire et y prendre un plaisir personnel, tout en faisant une allusion qui rappelle la fête sainte qui est la fête de Hachem. C'est pourquoi la sortie d'Egypte est juxtaposée au passage sur les fêtes, pour suggérer que de même qu'au moment de la sortie d'Egypte, la Chekhina reposait sur les bnei Israël, comme ils ont pris sur eux quand ils sont sortis de recevoir la Torah, ils ont déjà commencé par recevoir la fête de Pessa'h pour toutes les générations. Par conséquent, quand ils prendront sur eux les autres fêtes de Hachem, la Chekhina résidera aussi chez eux.

Je pense que la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il a voulu que les bnei Israël fassent des fêtes et les appellent les « fêtes de Hachem » est que les nations du monde font des fêtes pour l'idolâtrie (ainsi, il est écrit à propos de Paro qu'il faisait une fête pour son anniversaire, et il est évident que l'idolâtrie était présente dans la fête de Paro). C'est pourquoi Hachem a voulu que les bnei Israël fassent des fêtes qui comportent des évocations bénéfiques, et qu'elles éveillent la générosité du Ciel, du fait qu'elles s'appellent « les fêtes de Hachem ».

Car si elles s'appelaient « les fêtes de l'homme », en souvenir de ce qui leur est arrivé, ces fêtes ne seraient remplies que de futilités. Mais comme elles s'appellent « les fêtes de Hachem », les hommes ne vont certainement pas les mépriser, car ce sont des convocations saintes.

# LE SAINT DES SAINTS

## LA COUTUME DE LIRE CHIR HACHIRIM PENDANT LA FÊTE DE PESSA'H

La coutume de lire « Chir HaChirim » pendant la fête de Pessa'h a sa source dès l'époque du Talmud, et figure dans le traité Sofrim (14, 18) : « On lit Chir HaChirim les soirs des deuxièmes fêtes en diaspora, la moitié la première nuit et la moitié la deuxième nuit. » Le Aboudraham rappelle qu'on a l'habitude de lire Chir HaChirim pendant la fête des matsot, et il l'explique par le fait qu'il y est question de la délivrance de l'Égypte. Le Rema signale dans ses notes sur le Choul'han Aroukh (Orah 'Haïm 490, 9) : On a l'habitude de lire Chir HaChirim le Chabat 'Hol HaMoed, et si le dernier jour de la fête tombe un Chabat, on le dit pendant ce Chabat-là. Cette coutume a été acceptée par toutes les communautés achkénazes qui suivent le Rema.

A part cela, nos Sages ont institué de le dire après la fin de la Haggada la nuit de la fête de Pessa'h, et c'est une coutume qui a été acceptée dans toutes les diasporas, de l'orient à l'occident, du nord au sud. Le 'Hida en fait l'éloge dans son livre « Moré Baetsba » : « Après la Haggada, on dira d'une voix joyeuse Chir HaChirim en entier, « en ce temps de joie le moment du rossignol est arrivé, car tous les mondes d'en haut sont illuminés et brillent. » Une bonne raison en est que le début de Chir Hachirim parle de la sortie d'Égypte, qui est citée explicitement, comme la délivrance à venir, rapidement et de nos jours, et nos Sages ont dit : « ils ont été sauvés en Nissan et seront sauvés en Nissan ».

Pour le « Min'hat Chaï », la raison de lire Chir HaChirim pendant Pessa'h est que Pessa'h est la première des fêtes, et Chir HaChirim est au-dessus de tous les autres chants, c'est-à-dire qu'il est le premier de tous, c'est pourquoi on le lit à Pessa'h.

Une autre idée pour la raison de lire Chir HaChirim à Pessa'h est donnée par le Rav 'Haïm Friedlander zatsal (« Sifteï 'Haïm ») : la délivrance d'un esclave qui devient libre éveille en lui des sentiments d'amour illimités envers celui qui l'a délivré. Les bnei Israël ont répondu à D. par l'amour, ainsi qu'il est écrit « Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse, de l'amour de tes fiançailles, quand tu m'as suivi dans le désert, une terre inculte. » Depuis lors et jusqu'à maintenant, les jours de Pessa'h sont le moment le plus propice à éveiller l'amour entre D. et les bnei Israël, si bien que l'on a l'habitude de lire Chir HaChirim pendant le Chabat 'Hol HaMoed de Pessa'h, car c'est entièrement une parabole d'amour entre Hachem et le peuple d'Israël. C'est aussi pourquoi on trouve écrit que Pessa'h est le moment de la techouva par amour, alors que Roch Hachana est le moment de la techouva par crainte révérencielle.

La coutume achkénaze est de lire Chir HaChirim pendant Chabat 'Hol HaMoed Pessa'h. Le Rema écrit qu'on ne dit pas de bénédiction sur cette lecture. C'est ce que font l'ensemble des communautés achkénazes, même quand on le lit dans un rouleau de parchemin caché, à l'exception des communautés qui suivent l'opinion du Gaon de Vilna, qui disent une bénédiction sur la lecture de la Méguila, et la bénédiction « chehe'heyano » . Les anciens ont institué de lire Chir HaChirim tous les vendredis soirs, parce qu'il n'y a pas dans tous les jours de la semaine un moment aussi saint que celui-là. Quand l'homme enlève ses vêtements de la semaine, se lave et porte des vêtements de Chabat, alors se dévoile un surcroît de lumière de la sainteté du Chabat dans son corps, et il convient en un tel moment de lire Chir HaChirim, qui est d'une sainteté supérieure (« Peta'h HaDevir »). Les commentateurs ont encore donné pour raison de lire Chir HaChirim le vendredi soir que le Chabat est une mariée et une reine, et Chir HaChirim contient beaucoup de versets en l'honneur de la mariée.

### *Il ne pouvait pas se contenir*

Le chant du roi Chelomo « Chir HaChirim » a été conçu quand il a fait entrer l'Arche sainte dans le Saint des saints, a eu des visions célestes et a vu la gloire de Hachem remplir le Temple. Alors, Hachem lui est apparu par l'esprit saint, lui a prodigué de l'éclat de Sa Chekhina, et il a écrit Chir

HaChirim pour le Roi à qui appartient la paix. Rabbi Akiba a dit dans le traité Yadaïm (3, 5) : « le monde entier ne vaut que par le jour où Chir HaChirim a été donné à Israël, car tous les écrits sont saints, mais Chir HaChirim est suprêmement saint. »

Dans le saint Zohar, il est dit que lorsque le roi Chelomo a construit le Temple, que le monde d'en bas a été achevé comme le monde d'en haut, que les bnei Israël ont tous été des tsaddikim et sont montés de plusieurs degrés suprêmes, et que le Trône de gloire s'est élevé de plusieurs élévations, à ce moment-là le roi Chelomo a écrit Chir HaChirim, qui était destiné aux êtres inférieurs et aux êtres supérieurs, l'union de tous les mondes par le Roi à qui appartient la paix.

Quand Rabbi Eliezer HaGadol est tombé malade, tous ses élèves sont rentrés lui rendre visite et Rabbi Akiva s'est mis à pleurer en disant : « Rabbi, enseignez-moi la Torah ! » Rabbi Eliezer a ouvert la bouche et s'est mis à parler du Char, du feu est tombé et a entouré Rabbi Eliezer et Rabbi Akiva. Quand les autres élèves ont vu cela, ils sont sortis de la pièce. Rabbi Eliezer a continué à enseigner à Rabbi Akiva deux cent seize explications sur Chir HaChirim, et les yeux de Rabbi Akiva versaient des larmes abondantes. Quand ils sont arrivés au verset « Réconfortez-moi par des gâteaux de raisin, restaurez-moi avec des pommes », il ne pouvait plus se contenir et a élevé la voix en pleurant, sans parler, de crainte de la sainte Chekhina qui était présente. Rabbi Eliezer lui a enseigné tous les secrets que contient Chir Hachirim, et l'a mis en garde contre l'enseignement à qui que ce soit d'autre même d'un seul verset, pour que Hachem ne détruise pas le monde, car Hachem ne souhaite pas que les hommes utilisent la force de la sainteté supérieure.

(« Midrach Hanéélam »)

### *Le chant des privilèges*

Voici les privilèges que les Sages ont compté lorsqu'on dit Chir Hachirim

\* Celui qui voit Chir Hachirim en rêve doit s'attendre à la piété (Berakhot 57b).

\* En disant Chir Hachirim, l'homme se débarrasse de l'impureté du serpent, et mérite de savoir et de comprendre des sujets de Torah et de sagesse (« Tsafnat Pa'anea'h »).

\* Tout homme qui dit Chir Hachirim tous les vendredis soirs avec la cantillation, il lui est promis que toutes les fautes qu'il a commises pendant la semaine lui seront pardonnées (« Chochanei Léket »).

\* Quiconque lit Chir Hachirim avec concentration le vendredi soir échappe au Guéhénom, car toutes les semaines contiennent 117 heures qui correspondent à ses 117 versets (« Avoda Oumoré Dérekh »).

\* Nous avons entendu de vieilles personnes de Jérusalem que lire Chir Hachirim est une segoula pour la guérison quand on le dit pour un malade (« MeAm Loez »).

\* Tous les remèdes sont compris dans Chir Hachirim, et il vaut mieux le dire avant la lumière du jour pour ce malade (« Likoutei Moharan »).

\* Celui qui le lit le Chabat avec concentration est sauvé de l'enfer (« Ma'assé Rokea'h »).

\* C'est une segoula pour trouver un conjoint adéquat de lire Chir Hachirim pendant quarante jours consécutifs, avec concentration (« Chirat Chelomo »).

\* On a l'habitude dans la ville de Bagdad que si une femme éprouve des difficultés pendant son accouchement, on lit Chir Hachirim car cela éveille la miséricorde du Ciel pour elle (« Chirat Chelomo », au nom de Rabbi Eliahou Madar chelita).

## A PROPOS DE LA FÊTE RÉCOMPENSE OU RESTITUTION D'UN VOL ?

Qui aurait cru que les vestiges d'une discussion très ancienne entre Geviha ben Pessissa et l'Égypte, qui a eu lieu devant Alexandre de Macédoine et a connu un grand succès, reviendrait à la surface plus de mille ans plus tard dans les journaux égyptiens ? Ils se sont rappelés en 5747 de la gigantesque dette financière d'Israël envers l'Égypte, une somme de près de quarante milliards de dollars ! Cette dette est expliquée comme la valeur de l'or que les bnei Israël ont fait sortir d'Égypte au temps des Pharaons, quand ils ont emprunté à leurs voisins égyptiens des ustensiles en argent et en or et des vêtements, avec lesquels ils ont fabriqué le Veau d'Or sur les flancs du mont Sinaï. L'article qui est devant nous a été publié au cours de la dernière décennie, dans nos journaux à nous également. La presse égyptienne a chargé l'historien spécialiste de cette époque, Ahmed Bahjet, de ce calcul. Cet historien égyptien est connu pour avoir écrit un livre intitulé « Moché et Pharaon », qui raconte l'histoire de la sortie d'Égypte des bnei Israël. L'historien a pris sur lui cette tâche avec un grand sérieux, il a consacré de longues journées à compiler les documents du trésorier, le prêtre pharaonique de l'époque, Nep-'Hotep, qui était le comptable en chef de Pharaon roi d'Égypte. D'après ces calculs, les bnei Israël étaient équipés d'or pur pour un très grand poids, que les autorités égyptiennes de l'époque n'ont pas réussi à leur reprendre, parce qu'ils sont sortis précipitamment avec des miracles et des merveilles. Le manque d'une telle quantité d'or, qui était le pilier du commerce de l'ancien orient, a donc ébranlé l'économie pharaonique, et au fil du temps a même provoqué l'écroulement de la royauté.

Le magazine égyptien à moitié officiel « Al Gomhoriah » dit qu'il croit les conclusions de Monsieur Bahjet. Dans une introduction aux conclusions qu'il a publiées, Bahjet salue le peuple d'Israël en l'honneur de la fête de la liberté, et estime qu'il aurait fallu la consacrer comme fête de toute l'humanité, parce que le Pharaon en question était effectivement un souverain cruel, tyrannique et oppresseur.

Mais, continue Bahjet, il y a un hic. Les bnei Israël ont pris avec eux le butin de l'Égypte et en ont fait le Veau d'Or. A notre avis, il s'agit d'une dette. Si bien qu'Israël doit rembourser le trésor égyptien d'aujourd'hui, sans intérêts, parce que l'intérêt est interdit dans l'Islam. Israël ne doit pas oublier à ce propos le verset : la faute des pères sur les fils...

« Kol Israël » (la radio israélienne) en arabe, qui dirige la politique d'explications envers les pays arabes sur les ondes locales, s'est empressé de répondre à la demande égyptienne. Celui qui était responsable des explications, Chaoul Menaché, dit que si l'Égypte soulevait ce sujet, Israël était prêt à faire un calcul simple et précis avec M. Bahjet : « Les bnei Israël ont fait des travaux forcés pour Pharaon pendant deux cent quatre-vingts ans, sans recevoir le moindre salaire. Pour ces travaux, Pharaon a enrôlé non pas seulement les hommes mais aussi les femmes, si bien que les travailleurs étaient environ trois cent mille. Alors, cher monsieur Bahjet, calculez donc le salaire que l'Égypte doit aux bnei Israël pour leur travail, et n'oubliez pas d'y ajouter la dette d'avoir retardé le salaire pendant trois mille ans. Quand vous terminerez ce calcul exact, agissez auprès de votre gouvernement pour qu'il nous rende la différence...

### *Un mil pharaonique vaut un demi dollar*

De leur côté, les Égyptiens n'étaient pas en reste. La presse égyptienne alerta de nouveau Bahjet le « spécialiste », et il promit cette fois-ci de faire un calcul en chiffres précis. Il descendit de nouveau dans les caves

du musée national du Caire, et s'y enferma avec les papyrus du prêtre Nep-'Hotep.

Ensuite, Bahjet répondit : On ne met pas en doute les calculs de Nep-'Hotep. Les égyptologues en Israël savent certainement aussi que c'était un comptable d'une grande expertise. Mais avant de rentrer dans le détail des calculs, je voudrais corriger mon cher frère Chaoul Menaché. Les bnei Israël ne sont pas restés en Égypte pendant trois mille ans, mais seulement pendant trois cents ans. Ils étaient tout simplement esclaves de Pharaon, c'est-à-dire qu'ils travaillaient sans recevoir de salaire. Et malgré tout, nous avons découvert que chacun des bnei Israël recevait par an une somme d'un mil pharaonique comme argent de poche, dont la valeur aujourd'hui d'après la recherche est d'un demi-dollar. Nous sommes d'accord pour faire le calcul annuel par personne sur la base d'un mil et demi, d'après des papyrus qui racontent que les esclaves qui n'étaient pas des bnei Israël recevaient un mil et demi par an.

Et Bahjet d'ajouter : à présent, le calcul est simple, l'Égypte doit aux bnei Israël cent cinquante mille dollars, en s'appuyant sur le fait que le nombre des juifs en Égypte n'était que de mille, et non comme ils le prétendent des centaines de milliers. Si nous déduisons cette somme de la valeur de l'or qu'ils ont fait sortir, Israël nous doit maintenant plus de 39 milliards de dollars. Nous avons tout soigneusement vérifié, et nous avons même accepté de ne pas tenir compte des papyrus de calcul qui n'étaient pas signés du scarabée de Pharaon... »

C'est ainsi que se termina cette discussion à demi hypothétique, sans preuve indiscutable du côté des Israéliens, qui avaient, curieusement, oublié de vérifier les preuves dans les sources. Voici l'histoire telle qu'elle est rapportée dans le Talmud (Sanhédrin 91a) :

« Les Égyptiens sont de nouveau venus discuter avec le peuple d'Israël devant Alexandre de Macédoine. Ils lui ont dit : Il est dit « Hachem fit que le peuple trouva grâce aux yeux des Égyptiens et ils leur prêtèrent. » Donnez-nous l'argent et l'or que vous avez emporté ! Gaviha ben Pessissa a dit aux Sages : Permettez-moi de discuter avec eux devant Alexandre, s'ils sont vainqueurs vous leur direz : c'est le plus simple d'entre nous que vous avez réussi à convaincre ! Et si c'est moi qui gagne, vous leur direz : Est-ce que vous avez supplanté la Torah de Moché notre maître ? Ils lui donnèrent la permission, et il partit discuter avec eux.

Il leur dit : D'où apportez-vous une preuve ?

Ils répondirent : de la Torah.

Il leur dit : Moi aussi, je n'apporterai aucune autre preuve que de la Torah, ainsi qu'il est dit : « les bnei Israël restèrent en Égypte pendant quatre cent trente ans. Donnez-nous le salaire du travail de six cent mille esclaves pendant quatre cent trente ans...

Alexandre de Macédoine leur dit : Répondez-lui.

Ils lui dirent : Donnez-nous trois jours. Il leur donna du temps, ils vérifièrent, et ne trouvèrent pas de réponse. Immédiatement, ils laissèrent leurs champs ensemencés et leurs vignes plantées, et s'enfuirent. Cette année-là était une année de chemita.

Les descendants de ceux qui avaient déjoué les prétentions égyptiennes sont donc restés sur leurs positions, en face des descendants de Gaviha ben Pessissa, car il semble que cette discussion juridique, qui avait eu lieu devant le tribunal d'Alexandre de Macédoine, leur avait échappée. Et peut-être à présent les Égyptiens préféreront-ils ne pas soulever de nouveau le sujet de la demande d'indemnités israélienne pour six cent mille ouvriers pendant quatre cent trente ans de travail, cela démolirait sans aucun doute l'économie égyptienne...

# HISTOIRE VECUE EN REALITE ET PAS EN REVE

Rabbi 'Haïm Pinto le Grand, que son mérite nous protège, pratiquait l'hospitalité de façon tout à fait exceptionnelle. Le Rav n'a jamais dit : « Je n'ai pas assez de place pour loger quelqu'un. » Un jour, quelqu'un est arrivé chez lui, un chalia'h d'Erets Israël du nom d'Yitz'hak Schapira. L'homme était très cultivé et très aimé, et il avait une bonne renommée qui s'étendait au loin. Rabbi 'Haïm sortit à sa rencontre et l'accueillit aimablement, comme il convient envers une personne de ce genre.

C'était la veille de Pessa'h, et Rabbi Yitz'hak resta pour passer la fête chez Rabbi 'Haïm Pinto. Pendant la nuit de séder, il s'accouda avec Rabbi 'Haïm à la table du séder, et tout à coup il se mit à pleurer abondamment. Rabbi 'Haïm essaya de le calmer, mais il continuait à pleurer.

« Je vous en prie, racontez-moi ce qui est arrivé, et j'essaierai de vous aider, lui dit Rabbi 'Haïm, votre peine est la mienne, car nous n'allons pas pouvoir nous tenir à la table du séder dans la joie s'il y a chez nous quelqu'un qui pleure. » Rabbi Yitz'hak entendit mais continua à pleurer.

Rabbi 'Haïm essaya de nouveau de le calmer : « Je prends en charge tout ce qui vous manque. Si vous êtes triste parce qu'il vous manque quelque chose, je vous donnerai tout ce qui vous manque, pourvu que vous cessiez de pleurer ! »

Alors, Rabbi Yitz'hak se mit à raconter son histoire : « Je suis sorti seul d'Erets Israël. Chaque année, je passe le séder avec ma famille dans la joie, et voilà que maintenant, et voyant les mitsvot, le vin et la Haggada, je me suis rappelé de ma famille, et je ne sais pas ce qu'ils font. Sont-ils dans la joie ? Sont-ils tristes que je ne sois pas avec eux ? Est-ce que tout va bien pour eux en Erets Israël ? »

Rabbi 'Haïm comprit, et lui dit : « Ne vous inquiétez pas. Le salut de Hachem vient en un clin d'œil. Venez avec moi dans mon bureau, je voudrais vous montrer quelque chose. L'homme suivit Rabbi 'Haïm dans son bureau, et là, celui-ci lui dit : « Regardez. »

L'homme regarda dans l'obscurité, et tout à coup il vit devant lui clairement les silhouettes des membres de sa famille, assis à la table du séder dans la joie de la fête. Une fois passée sa stupéfaction, quand il vit les membres de sa famille à des milliers de kilomètres de là, sa joie lui revint, et il sortit avec Rabbi 'Haïm pour continuer le séder.

Ensuite, Rabbi 'Haïm lui dit : ne croyez pas que tout cela n'était que le fruit de l'imagination. Quand vous rentrerez chez vous, demandez à votre famille comment ils se sentaient la nuit du séder et ce qui leur est arrivé. Je vous en prie, ensuite, envoyez-moi une lettre où vous me raconterez ce qu'ils vous ont dit.

Après les jours de la fête, l'homme prit congé de Rabbi 'Haïm, en le remerciant de tout ce qu'il avait fait pour lui pendant qu'il était chez lui, vraiment comme s'il faisait partie de la famille. Il quitta le Maroc et rentra en paix en Erets Israël, chez lui. Après les premières retrouvailles avec sa famille, Rabbi Yitz'hak leur demanda comment s'était passée la période pendant laquelle il n'était pas à la maison, et comment ils s'étaient sentis pendant la nuit du séder.

Ils lui répondirent que les premiers jours, ils étaient effectivement assez abattus qu'il les ait quittés et laissés seuls. Mais quand été arrivée la nuit du séder, ils avaient tout à coup senti une élévation, et avaient célébré la fête avec une grande joie. Rabbi Yitz'hak Schapira entendit cela, et fut soulagé. Il se dépêcha d'envoyer une lettre à Rabbi 'Haïm Pinto au Maroc, comme il l'avait promis, et il lui raconta que tout ce qu'il lui avait montré dans son bureau n'était pas un rêve mais vraiment la réalité.

(Chenot 'Haïm)

Paris, Rosh Hodesh Nissan 5769,

ד'סג

À l'occasion de la fête de Pessah, à tous nos fidèles amis, Shalom !

À l'approche de la sainte fête de Pessah que nous nous préparons à accueillir dans la paix, nous souhaitons que s'éveille la bienveillance du Ciel sur notre peuple d'Israël partout où il se trouve ! Que Celui qui dirige toutes les destinées pour le bien de Son peuple d'Israël, nous accorde le bien et le bonheur, et que s'épanche sur nous une abondance de bénédictions. Qu'Il rapproche la Guéoula, nous fasse sortir de la servitude vers la liberté, de la peine vers la joie et de l'obscurité vers une grande lumière, Amen.

Nous souhaitons également que tous ensemble, " d'un seul coeur, comme un seul homme ", nous Le servions dans la joie, Amen.

À tous, une bonne fête de Pessah Cacher Vé-Saméah, dans la bénédiction, la prospérité et le repos, Amen qu'il en soit ainsi.

Rabbi David Pouché  
בשר ודם  
אשר יצאנו ממצרים  
ביום הזה  
ביום הזה  
ביום הזה  
ביום הזה



HEVRAT PINTO INSTITUTIONS A LA MEMOIRE DES TSADDIKIM  
RABBI HAIM VE MOCHE RABBI HAIM ET RABBI MOSHE AARON PINTO

Internet : [www.hevrat-pinto.org](http://www.hevrat-pinto.org)  
e-mail : [hevratpinto@aol.com](mailto:hevratpinto@aol.com)

11, RUE DU PLATEAU 75019 - PARIS - FRANCE TEL: 331- 42 08 25 40 • FAX: 331 - 42 08 50 85  
20 BIS, RUE DES MURIERS - 69100 VILLEURBANNE - TEL: 334 78 03 89 14 • FAX: 334 78 68 68 45